

» Les aides du Morbihan

■ 100 € POUR LES 17-25 ANS

Montant ? 100€

Pour qui ? Les personnes entre 17 et 25 ans ayant leur foyer fiscal dans le Morbihan et un QF* inférieur ou égal à 750€..

Comment ? Demande en ligne à déposer dans les 3 mois suivant la session générale (1ère étape du Bafa)
www.morbihan.fr/rubrique-aides-et-services > Éducation et jeunesse > Formation bafa

■ UNE AIDE POUR UN STAGE EN LANGUE BRETONNE

Montant ? 200€.

Ils sont déduits du coût de la formation au Bafa en langue bretonne.

www.ubapar.bzh



infojeunes.bzh

scannez-moi



INFORMEZ-VOUS !



D'autres questions sur le Bafa ? Comment trouver un emploi dans l'animation ? Deux autres documents à découvrir sur infojeunes.bzh > Travailler > Passer le BAFA

Infos et conseils toute l'année dans le réseau Info Jeunes : infojeunes.bzh > Le réseau IJ

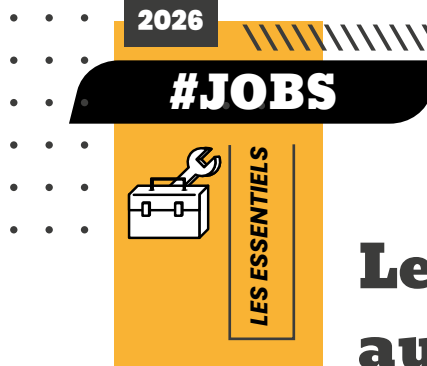
Suivez-nous les Insta : @infojeunes.bzh

Contacts /// Infos locales

»»»»»» **L'Info Jeunes**
 + de 60 lieux en Bretagne = www.infojeunes.bzh

Actuel Bretagne n°322 - ISSN 1242 - 2606
 Visuels Freepik sur www.flaticon.com

Ne pas jeter sur la voie publique



Les aides au BAFA

Anticipez le coût du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) dans votre budget, d'autant que des aides existent.

200€ pour toutes et tous

L'aide de la CNAF, Caisse nationale des allocations familiales

Aide nationale délivrée à tout stagiaire Bafa d'un cursus de formation Bafa complet.

■ COMMENT L'OBTENIR ?

- Être allocataire ou non à la CAF.
- Sans condition de ressources.

Certaines CAF proposent des aides complémentaires à cette aide nationale (pages 3 et 4).

Demande d'aide à envoyer dans les 3 mois après la fin du stage d'approfondissement.

caf.fr rubrique Aides et démarches / Vie professionnelle



Passer le BAFA ?

Tout savoir sur le stage de base, le stage d'approfondissement/qualification ou le stage pratique (les 3 phases du Bafa) ? Consultez l'essentiel « Passer le Bafa »



infojeunes Bretagne
 EXPLOREZ LES POSSIBLES

9 bis

Qu'est-ce que le Quotient Familial (QF) ?

Le montant d'une aide est parfois calculé en fonction de votre QF.
 Le QF est le calcul établi par la CAF/ la MSA à partir de vos revenus imposables et de votre situation (ou celle de votre famille)

Quid du foyer fiscal ?

C'est l'adresse qui figure sur votre avis d'imposition ou celui des parents (= si rattaché à leur foyer fiscal)

Allocataire MSA ?

Une aide est accordée pour les assurés à la Mutualité sociale agricole ou dont les parents sont allocataires MSA en Bretagne.

Aide nationale délivrée à tout stagiaire Bafa d'un cursus de formation Bafa complet.

■ MONTANT ?

Aide max. de 450 € dans la limite de 70% du coût restant à charge pour le stagiaire.

■ COMMENT L'OBTENIR ?

- Avoir moins de 25 ans.
- Disposer d'un QF inférieur ou égal à 1190 € et avoir des capitaux placés inférieurs à un certain montant.



Des coups de pouce dans votre ville ?



Comment repérer ces coups de pouce ? Contacter le service Info Jeunes, l'espace jeunes ou la direction jeunesse de la mairie.

À la Mairie, au centre social

Afin de faciliter l'engagement des jeunes de leur territoire, nombre de villes, intercommunalités et associations proposent des coups de pouce pour financer le Bafa.

Exemples :

- Prise en charge financière d'une ou de deux sessions du Bafa (formation générale et/ou stage d'approfondissement)
- Soutien pour réaliser le stage pratique sur le territoire
- Facilité à obtenir un contrat (CDD, CEE) en accueil de loisirs à l'issue du Bafa
- Inscription quasi gratuite à l'un des stages en échange d'heures de bénévolat



Le réseau Info Jeunes : infojeunes.bzh > Le réseau IJ



Déposez la demande après la fin du stage (délai de 12 mois max) :

- MSA d'Armorique (Côtes d'Armor et Finistère)
msa.fr > Particulier > Famille, logement > Aides aux études, à l'autonomie
- MSA Portes de Bretagne (Ille-et-Vilaine et Morbihan)
portesdebretagne.msa.fr > Particulier > Famille, logement > Aides aux études, à l'autonomie



Autres aides ?

Mission locale

Pour les 16-25 ans inscrits à France Travail, des fonds d'aides existent pour financer une partie du Bafa ou du Bafd. Contacts sur : ideo.bretagne.bzh > Lieux d'information

Comité d'entreprise

Les enfants de salariés peuvent bénéficier d'un soutien financier.

Dans les départements

» Une aide dans les Côtes d'Armor

■ 200 € DE LA CAF 22

Montant ? 200 €

Pour qui ? Allocataire CAF des Côtes d'Armor ayant un QF* inférieur ou égal à 1 250 €. Cumulable avec l'aide CNAF de 200€ (page 1).

Comment ? Demande à faire après la réalisation du stage de base sur son espace allocataire : www.caf.fr/allocataires/caf-des-cotes-d-armor rubrique « Vie professionnelle / Bafa »

» Les aides dans le Finistère

■ ENTRE 100 ET 200 € DE LA CAF 29

Montant ? De 100 à 200 €

Pour qui ? Résident en Finistère. Aide de 100€ versée à l'issue du Bafa, dans la limite du reste à charge du stagiaire. Cumulable avec l'aide CNAF de 200€ (page 1).

Comment ? Remplir et déposer un seul et même formulaire de demande pour les 2 aides dans les 3 mois après la fin de la formation. www.caf.fr/choisir-caf-du-finistere rubrique offre-de-service > vie professionnelle

À noter : aide complémentaire de 100 € pour tout stagiaire suivant un module d'approfondissement « Accueil de la personne en situation de handicap ».

» Ille-et-Vilaine : un dossier unique

■ ENTRE 100 ET 200 € DE LA CAF 29

Montant ? L'aide « Bafa/BAFD Fonds commun » (CAF35, Département 35 et SDJES35) est de 200€ et finance le coût du stage de base.

Pour qui ? Résident dans le département ayant un QF inférieur ou égal à 700€. Cumulable avec l'aide CNAF de 200€ (page 1).

Comment ? Demande d'aide à transmettre dans les 3 mois suivant l'inscription ou la fin de la première session du Bafa : www.caf.fr/allocataires/caf-d-ille-et-vilaine rubriques Offre de service > Vie professionnelle



Le Pass'Engagement ?

Les 16-25 ans des Côtes d'Armor ont accès à une aide financière pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel. La contrepartie requise : un engagement bénévole. cotesdarmor.fr/pass-engagement

■ 200 € DU DÉPARTEMENT

Montant ? 200 €

Pour qui ? Les 16-28 ans résidant dans le Finistère et non imposables (ou ayant un foyer fiscal non imposable) ou boursiers.

Comment ? Demande en ligne à déposer après la session d'approfondissement : www.finistere.fr/rubrique-aides-et-services > jeunesse

